

Collège des Bernardins

Département Economie Homme Société

Séance du 17 juin 2009

L'ENTREPRISE, NAISSANCE, DEPLOIEMENT ET CRISES D'UNE ÉPISTÉMÈ

Armand Hatchuel, Blanche Segrestin

RESUME¹

Cette troisième séance d'érudition commune présente un point de vue de la gestion sur l'entreprise. Armand Hatchuel et Blanche Segrestin y analysent l'entreprise comme « épistémè » (Foucault, 1966²) c'est-à-dire comme représentation collective et comme champ épistémologique où de nouveaux savoirs et dispositifs créent de nouvelles pratiques et des effets de droit. L'épistémè se noue à partir des années 1880, se déploie et domine le XX^{ème} siècle, et se délite à la fin des années 1970.

Trois éléments la caractérisent: l'autorité de gestion des sociétés, l'espace d'action collective et la dynamique d'invention collective. Les acteurs de l'entreprise possèdent et représentent des ressources et un potentiel, dont ils cèdent l'usage au chef d'entreprise, qui en a la gestion : ils délèguent ainsi leur pouvoir de décision et la gestion des ressources à une autorité commune : le dirigeant d'entreprise.

Sur le plan historique, une analyse lexicologique montre que le terme *entreprise* dans son sens moderne n'apparaît vraiment qu'à la toute fin du XIX^{ème} siècle, période où l'épistémè commence à se former.

L'épistémè « marchande » suffit en effet au développement des grandes compagnies, au XVII^{ème} siècle, puis à la figure de l'entrepreneur-inventeur-manufacturier au XVIII^{ème} siècle (premières firmes intégrées dans le coton, la vapeur...). Mais ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle que l'épistémè « entreprise moderne » peut se former, avec la compagnie des chemins de fer comme prototype, sous l'effet de ruptures doctrinales majeures : intégration de nouveaux principes de management, dissociation de l'actionnaire et du dirigeant et développement d'une vision à long terme, reconnaissance et accroissement de la compétence administrative et gestionnaire, rupture avec l'ordre marchand traditionnel dans les relations de travail, intervention organisationnelle des ingénieurs et apparition d'une capacité de prescription et d'organisation du travail. Fayol et Taylor, ingénieurs et dirigeants de groupes industriels, à la fois estimés sur le plan scientifique, reconnus sur le plan industriel et actifs sur le plan doctrinal, incarnent plus particulièrement cette rupture.

Les écoles de commerce et de gestion qui se développent en Europe et aux Etats-Unis au cours du XIX^{ème} siècle diffusent ces principes.

Le XX^{ème} siècle est celui du déploiement de l'épistémè. Elle s'établit sur un paradoxe juridique : si le droit des sociétés ne qualifie pas l'entreprise, l'entreprise, elle, génère du droit. Le droit des brevets, le droit du travail, les bases du dialogue social, la réglementation de l'hygiène, etc. se développent en lien direct avec l'essor de l'activité industrielle et commerciale des entreprises.

Pourtant, le droit ne reconnaît pas explicitement l'avènement de cette nouvelle organisation. Au contraire une contre-culture s'organise dès les années 1930 pour réfuter la dissociation entre l'entreprise et la société ; l'entreprise reste régie par le droit des sociétés. La figure du manager omnipotent devient inquiétante, notamment pour les actionnaires et le droit va par la suite constamment chercher à protéger le pouvoir de ces derniers. Le droit des sociétés fait ainsi historiquement « écran » à une prise en considération juridique de l'entreprise.

L'exposé se termine sur une invitation à la réflexion : à côté du droit des sociétés qui en reconnaît la personnalité morale, le droit aurait-il pu reconnaître une personnalité propre au groupement que représente l'entreprise, et avec quels effets ?

Cette ouverture donne lieu à plusieurs discussions, en particulier sur la rupture classiquement évoquée entre « ownership » et « control » et sur la puissance performative et parfois problématique du droit qui encadre l'entreprise et qui repose néanmoins sur des paradoxes, sinon des erreurs, comme de postuler que l'actionnaire est propriétaire de l'entreprise.

¹ Résumé et compte-rendu par Frédérique Chave.

² Foucault, Michel. *Les Mots et les Choses, une archéologie des sciences humaines*, Paris : Gallimard, 1966.

Conseils de lecture :

Foucault, Michel. *Les Mots et les Choses, une archéologie des sciences humaines*, Paris : Gallimard, 1966.

Hatchuel, Armand, Starkey, Ken, Pezet, Eric. *Gouvernement, Organisation et Entreprise : l'héritage de Michel Foucault*, Presses de l'Université Laval, 2005.

Barthes, Roland. *Mythologies*, Paris : Seuil, 1957.